

Délégation aux droits des femmes et à l'égalité

Novembre 2025

ACTUALITÉS ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

, 25 novembre Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

RECENSEMENT DES ÉVÉNEMENTS 25 NOVEMBRE

Nous vous rappelons que le recensement des évènements organisés dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes est lancé depuis début septembre.

Vous pouvez toujours renseigner les évènements que vous organisez sur vos territoires via le questionnaire ci-dessous : évènements 25 novembre 2025

N'hésitez pas à être exhaustif dans le contenu de vos actions et à préciser les lieux, dates et horaires.

PLAN D'ACTION ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE 2025-2027

L'académie de Grenoble a dévoilé <u>son nouveau plan</u> <u>d'action en faveur de l'égalité professionnelle</u>.

Les principaux axes:

- Inscrire l'égalité professionnelle au cœur de la politique RH
- Encourager la mixité des métiers et l'égal accès aux fonctions et responsabilités
- Evaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération et de carrière
- Favoriser l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle

Ce plan, dans la continuité du précédent se veut encore plus ambitieux en élargissant son périmètre d'intervention, notamment en incluant la santé des femmes.

NOUVEAU FORMULAIRE DE SIGNALEMENT VDHA

......

L'académie de Grenoble, améliore son système de signalement des actes de violences, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes (VDHA) grâce à un nouveau formulaire et une nouvelle adresse de connexion. L'objet reste de libérer la parole et recueillir des signalements de témoins ou victimes .

Retrouvez plus d'informations sur la page dédiée.

LES JOURNÉES SEXTRAORDINAIRES

Les 18 & 19 novembre 2025, à la Manufacture des tabacs - Lyon 8, se déroulera le colloque de Promotion Santé ARA sur la thématique santé sexuelle.

Les Journées SEXtraordinaires proposent aux travailleurs sociaux, éducateurs, médicaux et paramédicaux, volontaires d'association de se rencontrer autour d'ateliers présentant des actions concrètes menées par des pairs en Auvergne-Rhône-Alpes.

Ceux-ci permettront d'appréhender des approches éducatives auprès de publics divers tels que des scolaires, des personnes en situation de handicap, des travailleurs du sexe, des personnes âgées, des personnes LGBTQIA+, des publics en situation de précarité ou des personnes migrantes.

Retrouvez l'intégralité
du <u>programme</u>.
Ce colloque est gratuit mais
nécessite une inscription, suivez le lien.



FORMATION: ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Le planning familial 38 propose un module complémentaire à sa formation à l'éducation à la sexualité.

Ce module s'adresse aux professionnelles ayant besoin d'approfondir les questions autour de la santé sexuelle.

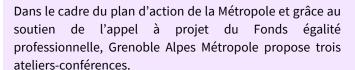
La prochaine session de cette formation se déroulera sur 4 jours et aura lieu les 17 et 18 novembre 2025 et les 19 et 20 janvier 2026. Infos : ici

LE LOCAL DES FEMMES A 20 ANS

Le local des femmes, accueil de jour spécifique pour femmes en situation de rue et de précarité a été créé à Grenoble en 2005.

Il est l'un des tout premier en France ! Bravo aux équipes qui accompagnent ces femmes avec beaucoup d'engagement, de détermination et de bienveillance.

ATELIERS - CONFÉRENCES SUR L'ÉGALITÉ ?



- Le jeudi 13 novembre de 14h à 16h: mixité dans les métiers: quels enjeux et leviers dans la fonction publique? Cet atelier conférence s'adresse principalement aux managers et aux personnes travaillant sur le recrutement au sein des RH.
- Le lundi 24 novembre de 14h à 16h: propos sexistes dans un contexte professionnel: comment réagir? Cet atelier s'adresse à toute agente ou agent public, manager ou non.
- Le mardi 9 décembre de 14 à 16h : concilier vie pro et perso. Cet atelier conférence s'adresse principalement aux managers et aux personnes chargées de l'accompagnement RH ou social des agent(e)s

Les places sont limitées. Pour vous inscrire c'est ici.

SOIRÉE CONFÉRENCE - DÉBAT

A l'occasion de la journée internationale des Droits de l'Enfant, l'association France Victime 38 APRESS organise une soirée conférence - débat sur le thème "Enfant, écrans et dangers : accompagner sans fermer les yeux".

Cette conférence est organisée en présence de Véronique Béchu, directrice de l'Observatoire contre les violences numériques faites aux mineurs e-enfance 3018, conférencière et membre de la CIIVISE, du Procureur de la République de Vienne, de la Coordinatrice du Tribunal pour enfants de Vienne ainsi que que du Commissaire de Police de Vienne.

La conférence aura lieu **le mercredi 19 novembre à 18h** à l'Auditorium du TRENTE à Vienne et sera suivie d'un buffet et d'une séance de dédicace.

Afin d'organiser au mieux cette soirée, une confirmation de présence est attendue par mail à l'adresse suivante : aude.camagne@fv38apress.fr

COMMENT PARLER DU RESPECT DU CORPS AUX ENFANTS ?

Parce que les enfants ont besoin d'être protégés et entendus. Trouver des mots et découvrir des pistes concrètes pour les accompagner dans la découverte de leur corps, le respect mutuel.

Jeudi 20 novembre de 9h30 à 11h30 à la Cité des Familles de Grenoble (1€ - sur inscription au 04 76 50 11 00) A destination des parents d'enfants âgés de 3 à 5 ans

FEMMES DANS LE BTP

Les équipes des Compagnons du Tour de France Echirolles proposent, dans la continuité du mois de l'immersion professionnelle, des rendez-vous avec les métiers du BTP. Il sera ainsi possible de se rendre dans les ateliers pour essayer concrètement un métier, échanger avec les formateurs.



Le 6 novembre, rdv à 13h30 au GRETA de Grenoble pour une journée exceptionn'elle spéciale femmes dans le BTP.

PARTAGE DE LOCAUX

L'association des femmes élues de l'Isère désire partager un local de bureau avec une association si possible orientée vers les femmes.

Le local mesure 73m² et se trouve en rez-de-chaussée dans le quartier de la préfecture.

Un bureau de 15m² est disponible et la salle de réunion de 25 m² est à partager.

Pour plus d'informations, contactez : afei38@orange.fr

RADIO PARENTS SOLOS

Le collectif AZIMUT organise une émission radio le **8 novembre 2025** pour renforcer les liens, la confiance et l'entraide entre mamans solos.

Pour les faire sortir de leurs charges quotidiennes, un cycle "radio parent solo" est prévu pour permettre aux mamans solo de se soutenir. Les papas solo sont aussi les bienvenus à cet atelier.

Pour plus d'information, contactez : contact@azimuts

GROUPE DE PAROLE

Le centre de santé sexuelle de Bourgoin-Jallieu va mettre en place des groupes de paroles pour les femmes ayant subis des violences sexuelles, encadrés par une psychologue et une conseillère conjugale et familiale.

Elles débuteront dès **le 19 janvier 2026** et seront programmées **les lundis matins de 9h à 11h** au planning familial de Bourgoin Jallieu.

Ces temps gratuits nécessitent une inscription auprès du secrétariat du centre de santé sexuelle à l'adresse suivante: css.bourgoin@leplanningfamilial38.org

INSTITUTIONNEL

INSCRIPTION DU NON-CONSENTEMENT DANS LA DÉFINITION PÉNALE DU VIOL

Le 29 octobre 2025, le Sénat a voté définitivement la proposition de loi modifiant la définition pénale du viol et des agressions sexuelles en intégrant la notion de non-consentement. Cette proposition de loi issue des travaux de la commission mixte paritaire avait déjà été adoptée par l'Assemblée nationale le 23 octobre 2025.

Cette réforme inscrit explicitement dans le code pénal la notion de non-consentement de la victime pour qualifier le viol et les autres agressions sexuelles en modifiant l'article L. 222-22 du code pénal.

Le consentement est évalué en fonction des circonstances et doit être « libre et éclairé, spécifique, préalable et révocable », et il ne peut jamais être déduit du silence ou de l'absence de réaction de la victime, notamment lorsque celle-ci est endormie, inconsciente, sous emprise ou en état de sidération. Cette évolution vise à examiner le comportement de l'agresseur, l'objectif étant de comprendre comment l'auteur s'est assuré du consentement de la victime.

Le texte précise également qu'il ne peut y avoir consentement lorsqu'un acte sexuel est commis avec violence, contrainte, menace ou surprise. Suggérée par le conseil d'État, l'ajout de la formulation « quelle que soit leur nature » permet de reconnaître la diversité des formes de contrainte, ce qui permet notamment de recouvrir les cas de sidération ou d'emprise.

ETUDE NATIONALE SUR LES MORTS VIOLENTES AU SEIN DU COUPLE EN 2024

Le ministère de l'intérieur a publié le 2 octobre une étude nationale sur les morts violentes au sein du couples. Elle dénombre 138 victimes en 2024, en majorité des femmes.

Les chiffres du ministère de l'Intérieur comptabilisent, pour l'année 2024, 107 féminicides (+11% par rapport à 2023) et 31 homicides d'hommes (+35% par rapport à 2023).

111 de ces homicides ont été commis par des hommes et 27 par des femmes mais, parmi ces dernières, 17 avaient été déjà victimes de violences de la part de leur partenaire. Dans 33% des cas, l'auteur était connu des services de police et de gendarmerie et quatre auteurs étaient visés par une interdiction d'approcher leur victime.

Les personnes âgées de 70 ans et plus, auteurs ou victimes d'homicides sont en forte augmentation. Ils représentent 24% des auteurs de mort violente au sein du couple contre 18% en 2023.

Il est à noter aussi que 38% des auteurs d'une mort violente au sein du couple se suicident ou tentent de le faire à l'issue de la commission des faits.

Pour l'étude complète, <u>c'est ici</u>.

PROMOTIONS DES DROITS ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

FEMMES ET RURALITÉ : LES CIDFF EN ALERTE

A l'occasion de la journée internationale des femmes rurales, la Fédération nationale des Centres d'information sur les droits des femmes et des familles, premier réseau associatif pour l'accès aux droits des femmes en France, alerte sur la situation préoccupante des femmes de ces territoires.

Les violences sexistes et sexuelles y sont bien moins détectées. Près de 50% des féminicides ont lieu en milieu rural, alors qu'un tiers des Françaises vivent en milieu rural.

Retrouvez l'article sur <u>leur site</u>



LA VIE SERA BELLE

Une création documentaire par Sarah Barukh, fondatrice de l'association "125 et Après" qui éclaire sur la stratégie de l'agresseur et aide à comprendre les mécanismes de l'emprise, pour mieux les repérer et les déjouer. Un nouvel épisode est disponible chaque jeudi sur <u>Youtube</u>.

Retrouvez également sur le site de l'association, un test : <u>suis-je victime de violences</u>?

LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL PRECURSEUR EN TERME DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE VICARIANTE

Le gouvernement espagnol affiche sa volonté de faire de la violence vicariante, un délit à part entière.

Le 30 septembre dernier, un avant projet de loi contre la violence vicariante a été approuvé. Il vise à combler un vide juridique en inscrivant dans son code pénal ce type de violences dont les femmes sont les destinataires et les enfants, généralement, les premières victimes.

La modification proposée du code pénal inclurait la violence vicariante en tant que délit à part avec une circonstance aggravante de genre.

Retrouvez l'article entier ici : Le Monde

ET SI C'ÉTAIT DU CONTÔLE COERCITIF? UN RÉFERENTIEL COMMUN BELGIQUE - FRANCE - QUEBEC

Ces dernières années, de nombreuses recherches menées en Europe, aux États-Unis et au Canada convergent vers les mêmes constats : la violence dans le couple est insuffisamment détectée, peu documentée et souvent confondue avec un « conflit conjugal ».

Il en découle une protection défaillante des victimes dans leur parcours sociojudiciaire et une difficulté à faire cesser les comportements violents des auteurs.

Cet ouvrage parut en octobre 2025, élabore un référentiel commun, construit dans une démarche pluridisciplinaire, à partir des recherches, des pratiques et des analyses croisées entre la Belgique, la France et le Québec. En intégrant une perspective de genre, il rassemble des concepts-clés, offre des repères pour aider les professionnel(le)s à mieux appréhender le phénomène des violences, y compris en contexte post-séparation, et déconstruit les mythes traditionnels, en les repensant à la lumière des droits humains, des recherches scientifiques et de décisions judiciaires innovantes.



CULTURE DE L'ÉGALITÉ

4ÈME CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DES DIPLOMATIES FÉMINISTES

Les 22 et 23 octobre 2025 la France a accueilli la 4e Conférence ministérielle des diplomaties féministes à Paris avec un programme ambitieux à retrouver <u>ici</u>.

Cette conférence rassemblant des ministres des Affaires étrangères de toutes les régions du monde, des représentants d'organisations internationales, de banques publiques de développement, ainsi que de la société civile, de la recherche et des fondations philanthropiques s'est posée la question suivante : comment s'unir, agir et résister ensemble pour le défense des femmes, des filles et l'égalité de genre?

Aujourd'hui encore, les inégalités de genre demeurent structurelles, systémiques, et profondément enracinées à l'échelle mondiale. Elles ont des conséquences dramatiques sur la vie, les libertés et la dignité de millions de femmes, d'hommes, de filles et de garçons. La multiplication des crises et les remises en cause des acquis juridiques et politiques ainsi que du droit international contribuent à la persistance, voire à l'aggravation, de ces inégalités.

C'est pourquoi la France a été parmi les premiers pays à adopter officiellement une diplomatie féministe en 2019, faisant des droits des femmes et de l'égalité de genre une priorité de sa politique étrangère. Aujourd'hui, une quinzaine de pays partagent cet engagement, tel que l'Espagne, le Mexique, le Liberia, la Mongolie, etc.

Une organisation sous la forme de tables-rondes ont permis des discussions en format restreint autour d'enjeux sur lesquels États, organisations internationales, société civile et philanthropies agissent collectivement, dans l'objectif de faire progresser la diplomatie féministe, sous tous ces aspects. La parole a été donnée aux représentants et représentantes institutionnels de haut niveau, à la société civile et aux experts de tous horizons en vue d'identifier de nouveaux moyens d'action concrets en faveur de l'égalité de genre.

Vous pouvez également retrouver ici, la stratégie internationale de la France pour une diplomatie féministe (2025-2030).

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

LE COÛT D'ÊTRE RETRAITÉE

La Fondation des Femmes publie une nouvelle note de son Observatoire de l'émancipation économique. Avec cette septième publication, l'Observatoire poursuit son travail d'analyse des mécanismes d'appauvrissement spécifiques aux femmes tout au long de leur vie.

Le verdict est sans appel : les hommes perçoivent des pensions de retraite en moyenne 62 % supérieures à celles des femmes.

Le système de retraite français ne se contente pas de reproduire et révéler ces inégalités salariales et de carrière, il les amplifie.

Les femmes attendent plus longtemps que les hommes pour partir à la retraite : en moyenne 8 mois ou 67 ans pour l'annulation de la décote. Le résultat est que les femmes retraitées sont plus pauvres que les hommes : près de 75 % des retraités modestes (ceux percevant moins de 1 000 euros par mois) sont des femmes.

Les autrices formulent 10 recommandations pour saisir les retraites sous un angle féministe.

Retrouvez ici la note complète.



SANTE DES FEMMES

UNE AVANCÉE MAJEURE DES TRAITEMENTS CONTRE LES CANCERS DU SEIN PRÉSENTÉE À L'ESMO

Une famille innovante de médicaments conjuguant un anticorps à une dose de chimiothérapie a été présentée au congrès européen d'oncologie (ESMO) durant ce mois d'octobre . Elle permet de nouvelles avancées dans le cancer du sein et de la vessie.

Le cancer du sein est le plus fréquent chez les femmes et a une nouvelle fois été un sujet majeur du congrès européen d'oncologie.

Une classe de médicaments innovants, les « ADC », des anticorps-conjugués », joue le rôle de tête chercheuse, allant droit sur les cellules cancéreuses, emmenant avec lui une dose de chimiothérapie qui les détruit.

Trouver des thérapies plus efficaces et moins destructrices que la chimiothérapie traditionnelle est une urgence, car le cancer du sein explose chez les femmes jeunes, sans qu'on comprenne pourquoi.

Retrouvez l'essentiel ici.

A L'ÉTRANGER

CLIQUEZ POUR LIRE LES ACTUALITÉS DES DROITS DES FEMMES À TRAVERS LE MONDE

- Face à l'avalanche de violences en ligne envers les femmes, l'ONU appelle à réagit et protéger
- Le Conseil de l'Europe appelle à promouvoir les droits et la dignité des femmes
- Opportunités et défis en matière d'égalité des sexes dans les chaînes d'approvisionnement
- La thématique retenue par l'ONU pour le 25 novembre 2025 : la violence numérique à l'égard des femmes et des filles

LES JOURNÉES INTERNATIONALES DE NOVEMBRE

05 novembre : journée annuelle des parents au bureau

10 novembre : journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire 10 novembre : les femmes travaillent "gratuitement" à partir de 11h31 et 21 secondes

17 novembre : journée mondiale de la prématurité

19 novembre : journée mondiale pour la prévention des abus envers les enfants

19 novembre : journée nationale des assistantes maternelles

20 novembre : journée internationale des droits de l'enfant

25 novembre : journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

